

PROCÈS-VERBAL  
Comité de parents de la CSDL

Procès-verbal de la **séance ordinaire du Comité de parents** tenue le **21 janvier 2019** à 19 h dans la salle du Conseil des commissaires, du centre administratif de la Commission scolaire de Laval, situé au 955, boulevard Saint-Martin Ouest, H7S 1M5. La séance est précédée d'un souper à 18 h, dans la cafétéria.

**Liste des Présences :**

Nom de l'école	Prénom	Nom	Signature - représentant
<b>Écoles Primaires</b>			Présence
Alfred-Pellan	Sébastien	Vallée	Présence
Charles-Bruneau	Philippe	Leblanc	Absence
Cœur-Soleil	Geneviève	Boismenu	Présence
Coursol	Cynthia	Declunder	Présence
de l'Arc-en-ciel	Julie	Cummings	Présence
de l'Avenir	Marie	Camara	Absence
de l'Équinoxe	Stéphanie	Leblanc	Absence
De Val-des-Ruisseaux	Hubert	Alexandre-Gingras	Présence
Demers	Vincent	Legault	Présence
Des Cardinaux	Christian	Pineda	Présence
Des Cèdres	Nadine	Tabet	Absence
Des Ormeaux	Patrick	Mailhot	Présence
Du Bois-Joli	Jean-Philippe	Samson	Présence
Du Parc	Violaine	Cloutier	Absence
Eurêka	Karl	Jean	Présence
Fleur-de-Vie - <b>Substitut</b>	Olivier	Laforme	Présence
Fleur-Soleil	Noémie	Derrien	Présence
Hébert- <b>Substitut</b>	Catherine	Samuel	Présence
J.-Jean-Joubert	Katie	Émond	Absence

Nom de l'école	Prénom	Nom	Signature - représentant
Jean-Lemonde	Izabela	Cismas	Présence
Jean-XXIII	<i>Aucun représentant</i>		Absence
L'Aquarelle	Gina	Soccio	<i>Absence Motivée (rep et Sub)</i>
L'envol	Patricia	Rhéaume	Présence
L'Envolée	Martin	Veilleux	Présence
L'Escale	Robert	Ménard	Absence
L'Harmonie	Pierre	Clément	Absence
L'Orée-des-Bois	Jacques	Lorrain	Présence
La Source	Mélanie	Rousseau	Présence
Le Baluchon	Karine	Poirier	Présence
Le Petit-Prince	Jason	Berlin	Absence
Le Sentier	Mélissa	Georges-Louis	Absence
Le Tandem	Julie	Pacheco-Robert	Absence
Léon-Guilbault	Fabian Andres	Ballesteros Gallego	Présence
Les Explorateurs	Catherine	Bérard	Présence
Les Quatre-Vents	Isabelle	Bouchard	Présence
Les Trois-Soleils	François-Hugues	Liberge	Présence
Marc-Aurèle-Fortin	Omar	Daher	Présence
Marcel-Vaillancourt	Marc	Saba El Leil	Présence
Notre-Dame-du-Sourire	Karima	Charif	Absence
Paul-Comtois	Jean-François	Lachapelle	Absence
Paul-VI	Josée	Gauthier	<i>Absence Motivée</i>
Pépin	Sabrina	Cacciatore	Absence
Père-Vimont - <b>Substitut</b>	Isabelle	Blanchette	Présence
Pierre-Laporte	Nick	Di Nezza	Absence

Nom de l'école	Prénom	Nom	Signature - représentant
Raymond	Ali Feth Allah	Zouaoui	Absence
Saint-François	Pascale	Corbeil	Présence
Saint-Gilles	Emmanuelle	Bournival	Présence
Saint-Julien	<i>Aucun représentant</i>		Absence
Saint-Norbert	Julie	Brunel	Présence
Saint-Paul	Joanna	Posca	Présence
Sainte-Béatrice	Jennyfer	Valmé	Présence
Sainte-Dorothée	Charles	Roux	Absence
Sainte-Marguerite	Catherine	Venne	Présence
Simon-Vanier	Carine	Constantin	Absence
Val-des-Arbres	Sylvain	Martel	Absence
Villemaire	Vincent	Legault	Présence
<b>Écoles secondaires et spécialisées</b>			
Alphonse-Desjardins	Suzanne	Fournier	Présence
CQPEL	Patrick	Martin	Présence
Curé-Antoine-Labelle	Nathalie	Carrière	Présence
de la Mosaïque	<i>Aucun représentant</i>		Absence
École d'Éducation internationale de Laval	Amal	Chaanin	Présence
Georges-Vanier - <b>Substitut</b>	Sébastien	Sachetelli	Présence
Horizon-Jeunesse	<i>Aucun représentant</i>		Absence
Jean-Piaget	<i>Aucun représentant</i>		Absence
L'Odyssée-des-Jeunes	Adal	Houidar	Présence
Leblanc	Gévry	Stéphanie	Présence
Mont-de-La Salle	Mongi	Zitouni	Présence
Poly-Jeunesse	Lyne	Laporte	Absence



<b>Écoles secondaires et spécialisées</b>			
<small>DE LA COMMISSION SCOLAIRE DE LAVAL</small>			
Saint-Martin – quitte 21h20	Latifa	Mazhar	Présence
Saint-Maxime	Simon	Semaan	Absence
<b>CCSEHDAA</b>	<b>Prénom</b>	<b>Nom</b>	
Commissaire-parent EHDAA	Isabelle	Bouchard	Présence
Représentante CCSEHDAA + EXEC	Mélanie	Rousseau	Présence
Représentant CCSEHDAA	Véronique	Lacombe	Présence
Représentante CCSEHDAA	Nassima	Ziane	Présence
Sub-Représentant CCSEHDAA	Alexandre	Poulin	Absence

## Procès-verbal

### 1. Constatation du quorum et ouverture de la séance;

Monsieur Martel constate le quorum et ouvre la séance à 19 h 05

### 2. Adoption de l'ordre du jour;

Il est proposé par Nathalie Carrière représentante de l'école Curé-Antoine-Labelle, d'adopter l'ordre du jour tel que proposé.

**CP 2019-01-21-001**

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

### 3. Interventions du public;

Aucune

### 4. Présentation du Café Diapason;

Yannick Gratton de l'organisme diapason jeunesse, fait une brève présentation du Café étudiant "Le CafARDEUR" Diapason jeunesse.

Il est accompagné de deux élèves qui sont une preuve du succès du café quant à la prévention du décrochage scolaire et de la réussite éducative.

La présentation sera acheminée aux parents par courriel.

Comme il s'agit d'un organisme sans but lucratif, il est possible de faire un don en allant sur leur site web.



COMITÉ DE PARENTS  
DE LA COMMISSION SCOLAIRE DE LAVAL

450 662-7000, poste 1240  
comite-de-parents@cslaval.qc.ca  
comitedeparentslaval.com

## 5. Suivi du procès-verbal de la séance ordinaire du Comité de parents du 10 décembre 2018;

Lors de la dernière rencontre, (voir mot du président), M. Martel s'était engagé à faire parvenir une lettre à la présidence ainsi qu'à la direction générale, afin de sensibiliser les CÉ des écoles de l'importance de consulter les parents concernant le projet éducatif. Une opportunité d'en parler en directement avec M. Volcy s'est présentée. Ce dernier a confirmé qu'il était important de consulter les parents et qu'il ferait le suivi nécessaire.

A l'école de l'Arc-en-ciel par exemple, Mme Cummings en a discuté lors du CÉ, et c'était une fin de non-recevoir.

Pour Fleur-de-vie, comme pour plusieurs autres écoles, il est impossible de tenir les rencontres en soirée, dû à l'implication des enseignants, entre autre. Ce qui rends l'implication des parents d'autant plus difficile.

A St-Gilles, c'est beaucoup plus facile, les parents sont maintenant bien intégrés au processus. Il est important d'insister, de ne pas se contenter d'une réponse négative.

Amal Chaanin, de l'ÉÉIL, dit que le CÉ a mentionné ne pas avoir pensé inviter les parents, mais ils sont très ouverts à le faire. Par contre, les rencontres se multiplient pendant les journées, alors cela devient difficile pour certains parents. C'est le même son de cloche aux Trois-Soleils.

Martin Veilleux, de l'école l'Envolée mentionne qu'il est enseignant dans une autre commission scolaire, et ça fonctionne de la même façon, soit en fonction de la disponibilité des enseignants.

A main levée, un vote est demandé :

-est-ce que le CÉ de votre école consulte les parents?

-est-ce que le CÉ de votre école est favorable à l'intégration des parents dans le processus?

**SUIVI**

## 6. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du Comité de parents tenue le 10 décembre 2018;

Il est proposé par Patrick Martin, représentant de l'école CQPEL, d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 10 décembre, après quelques corrections

CP 2019-01-21-002

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

## 7. Intervention des membres;

### 7.1 Mot du président;

M. Martel constate, depuis son implication à titre de commissaire-parent, que le comité de parent est de plus en plus impliqué. Il sent qu'il y a un vent de sensibilité à vouloir résoudre les insatisfactions. Il n'y a pas plus de 5 ans, les parents n'étaient pas vraiment consultés, ni même écoutés. La dynamique était très différente d'aujourd'hui, et c'est pour le mieux.

Dans le contexte politique actuel, alors que la survie des commissions scolaire est en jeu, une date de fin des commissions scolaire ayant été annoncé dans un article du Journal de Chambly au 31 décembre par le ministre Roberge, le comité de parent doit choisir ses batailles et s'assurer qu'il aura toujours sa place, dans un souci de transparence et pour le bien-être de nos enfants. Les acquis faits jusqu'à maintenant ne doivent pas être perdus. Nos efforts doivent tous aller dans le même sens : il faut conserver notre droit de parole et de représentation.

Mme Véronique Lacombe mentionne qu'elle est heureuse de ces changements à venir et qu'un vent nouveau est toujours bienvenue.

#### 7.2 Information par les commissaires-parents;

Les critères d'inscriptions ont été adoptés, quelques-unes de nos recommandations ont été retenues. Pour celles qui ont été rejetées, il y a eu explications sur les raisons du rejet.

M. Martel trouve dommage de ne pas pouvoir donner l'information véhiculée lors des pléniers alors que ce n'est pas confidentiel. Par exemple, alors que des parents mentionnaient leur inquiétude quant à la vocation de l'école Léon-Guilbault, sachant qu'il n'y aurait pas de diffusion entre les bâtiments, il aurait aimé rassurer les parents et leur disant que chacun des pavillons resteraient au sein de l'école Léon-Guilbault.

#### 7.3 Information par la déléguée du CCSEHDAA;

Lors de la dernière réunion, les parents du CCS ont eu réponse à leurs questions quant au service de l'organisation scolaire et du transport. Il a été question, entre autre, du grand nombre d'élève qui n'utilise pas le transport scolaire mais dont les noms figurent sur les liste. L'option que les parents doivent s'inscrire au lieu de se désinscrire devrait être envisagée, surtout que plusieurs parents ne semblent pas au courant qu'ils doivent se désinscrire s'ils ne désirent pas utiliser le service.

Il y a eu présentation du CREBP (Comité Réflexion pour les Élèves à Besoins Particuliers) Des équipes volantes ont été formées. Dans ces équipes, il y a entre autre des orthopédagogues, des TES etc. Ces équipes volantes aident les élèves à intégrer des classes ordinaires.

Il y a eu consultations sur les horaires d'entrée et de sortie. Il a été mentionné que lors de la prochaine consultation, il serait important d'inscrire les anciennes heures d'entrée et de sortie, afin de pouvoir mieux comparer les modifications.

La consultation sur les objectifs, principes et critères de répartition des revenus a été reportée en février.

La prochaine aura lieu le 4 février prochain.

#### 7.4 Information par la déléguée de la FCPQ;

Pour les prix reconnaissance, on a jusqu'au 1<sup>er</sup> mai, mais il faut se consulter pour nommer un récipiendaire.

Les données sur le transport scolaire, ont été demandées, Sylvain Martel a fait parvenir le courriel aux représentants du CCT, le courriel sera réacheminé à Christian Pineda et à Mongi Zitouni, le sondage devant être rempli pour le 31 janvier. **SUIVI**

Il y a sondage auprès des parents concernant la consultation publique sur le projet de loi pour la gratuité scolaire. Sylvain Martel fera suivre le lien aux parents. **SUIVI**

#### 7.5 Information par la déléguée du RCP-3L;

Il y a eu des élections pour plusieurs postes à l'exécutif, dont celui de la présidence du RCP-3L, et c'est Amal Chaanin qui a été élue.

Pour le transport scolaire, c'est la même problématique dans toutes les commissions scolaires : Les coûts sont élevés, surtout pour les berlines. Pour les chauffeurs, il y a vérification des antécédents judiciaires à l'embauche, mais une demande est faite afin que ces vérifications soient faites régulièrement.

Au niveau des projets éducatifs, les directions d'écoles sont bien outillées, les parents consultés.

A la commission scolaire des mille îles, le comité de parents a sondé auprès des parents pour voir qui paie quoi.

Pour les plans d'interventions, les parents ne sont malheureusement pas toujours au courant des PI de leur enfant.

Une fois rendus au secondaire, les jeunes ont tendance à penser qu'ils sont capables de se débrouiller sans plan d'intervention.

Cours d'éducation à la sexualité.

Gouvernance scolaire : comment on voit l'avenir

La prochaine rencontre des présidences et des commissaires est prévue le 9 février.

#### 7.6 Représentants du CCT

Les membres délégués sont présents aux rencontres, mais ils ont l'impression que leur apport est secondaire. Les réponses aux questions restent évasives. Malgré les modifications, le coût est réduit mais le budget n'est toujours pas respecté. Les responsables du comité pensent que tout va bien, que tous les parents sont d'accord. Le CÉ non plus ne donne pas son opinion, car ils sont sur l'impression que tout est déjà décidé.

Sylvain Martel ajoute que ce qui est à l'origine de l'implication, c'est les heures d'entrée et de sortie. C'est beaucoup mieux maintenant en comparaison avec il y a de ça quelques années et ce, malgré tous les irritants actuels.

Déficit actuel 2 millions, avec le nouvel horaire, récupère 1.6 millions.

À l'Orée des bois, on sondage en ligne a été effectué et il y a eu 379 réponses, ce qui est excellent :

35% étaient en accord avec le changement

65 % n'étaient pas en accord avec le changement



La raison pour laquelle le transport est déficitaire, c'est le financement. En effet, le financement est en retard d'environ 2 ans. Considérant le croisement actuel de la population,

le manque à gagner vient en grande partie de cette problématique. La CSDL est une commission scolaire où il y a moins d'élèves intégrés dans les classes, donc nécessairement, le besoin en berline est plus grand.

Lorsque la STL a été retirée de l'Équation, il y a eu un gros impact sur leur clientèle, donc un espoir qu'au prochain renouvellement, ils fassent une offre. De plus, pour chacune des rencontres, il y a un représentant de la STL.

7.7 Information par les représentants (total de 20 minutes maximum, les intervenants devront indiquer leur intention de s'exprimer en début de séance);

Aucune

#### **8. Avis sur le changement de vocation de l'école Alfred Pellan;**

L'école Alfred Pellan était, jusqu'à maintenant, une école de cycle. Avec la construction de la nouvelle école dans le secteur de Vimont, ainsi que la modification des aires de dessertes, il est proposé qu'Alfred-Pellan ne soit plus une école de cycle. Les élèves pourront donc y terminer leur primaire.

**ATTENDU** la demande de changement de vocation de l'école Alfred-Pellan, afin d'y offrir l'enseignement du 3e cycle du primaire (5e et 6e année) à compter de l'année scolaire 2019-2020.

**ATTENDU** que la demande de changement provient du milieu;

**ATTENDU** le très grand appui à ce changement de vocation;

**Il est proposé par :** M. Sébastien Vallée Lalonde, représentant de l'école Alfred-Pellan

**Et résolu :**

**QUE** le CP se rallie au milieu et est favorable à ce changement de vocation.

**CP 2019-01-21-003**

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

#### **9. Avis sur les objectifs, principes et critères de répartition des revenus;**

La proposition déposée contient surtout des mises à jour sur les nouveaux termes en fonction de convention collective et des changements à la loi.

• **ATTENDU** la consultation sur la révision du document « Objectifs, principes et critères de répartition des revenus » tel que demandé par la résolution CE 2018-2019 096.

• **ATTENDU** que le sens général et les principes restent largement inchangés;



• **ATTENDU** que les modifications proposées ont pour but et servent à établir une cohérence avec les changements législatifs et les conventions collectives;

Il est proposé par Monsieur Martin Veilleux, représentant de l'école l'Envolée

• **QUE** le CP soit favorable aux modifications présentées dans le document « Objectifs, principes et critères de répartition des revenus » dans le cadre de cette consultation.

CP 2019-01-21-004

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

#### 10. Consultation dans les écoles;

Sylvain Martel propose d'établir une procédure standard dans chacune des écoles afin que les parents soient consultés aussi souvent que demandé par le CÉ.

Des outils pourraient être mis à leur disposition, comme par exemple des sondages en ligne, tel que fait par le secrétariat général pour les consultations au comité de parents ou au CCS.

Une résolution sera travaillée et soumise en février

**SUIVI**

Un outil de consultation devrait être rendu disponible pour tous

Si le CÉ demande une consultation, l'école devrait être obligée de consulter ses parents.

Sur le site internet de chaque école, outil de sondage ou questionnaire existe déjà.

#### 11. Campagnes de financement;

Il y a partage d'idées pour le financement des écoles, afin d'obtenir du financement pour organiser des sorties, des activités, des achats de jeux ou autre. Lorsque les sorties sont faites, c'est annoncé que l'argent est pris dans le fonds à destination spéciale. Quelques exemples sont donnés, d'autres enverront leurs idées par courriel :

- Recette en pot
- Diner Pizza
- Soirée cinéma (La CSDL a les droits sur certains films)
- Savon à main, support à cellulaire, chocolat, huile d'olive, Popcorn.
- Comité d'élèves pour permettre de parrainer d'autres élèves, vente de crème-glacée et il est possible d'offrir aux autres
- Soirées thématiques, ex bal masqué, noir et blanc
- Concours d'orthographe, de dictée
- Journée pizza au dîner

- Vente de pain : entente avec Auger, le pain est moins cher qu'à l'épicerie. Quelques parents bénévoles préparent les commandent.
- Marché de Noël

## 12. Varia;

### 12.1 Action collective

#### Voici les informations relatives à l'action collective.

- Des chèques au montant de ces indemnités seront transmis par la poste aux dernières personnes inscrites dans les dossiers des commissions scolaires comme « personne répondante » pour les élèves visés par l'action collective.
- Un chèque conjoint sera émis si plusieurs personnes sont identifiées comme « personnes répondantes » pour un même élève.
- Les chèques seront envoyés à la dernière adresse principale inscrite au dossier des élèves visés par l'action collective. S'il y a un changement d'adresse à faire, les parents doivent le faire d'ici le 4 février 2019.
- Il est actuellement prévu que les chèques soient progressivement mis à la poste à partir du mois de février 2019 jusqu'au 20 juin 2019.
- Les chèques reçus devront être encaissés dans un délai de 180 jours (six mois) à compter de la date de leur émission.

Pour de plus amples détails :  
[ententefraisscolaires.collectiva.ca](http://ententefraisscolaires.collectiva.ca)  
514 448-6428  
[ententefraisscolaires@collectiva.ca](mailto:ententefraisscolaires@collectiva.ca)

### 12.2 Soirée Humour & Jazz au profit de la fondation scolaire de Laval;

Il a été décidé que le comité de parents ferait l'achat d'une paire de billets dans le cadre de la soirée humour-jazz organisée par la fondation scolaire. Un tirage sera fait parmi les personnes présentes ce soir et disponibles le 12 février prochain.

La gagnante est Catherine Samuel, de l'école Hébert

CP 2019-01-21-005

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

### 12.3 Séance publique d'information – Rapport annuel 2017-2018

Il y aura présentation du rapport annuel le 6 février à 19 h, à la salle des commissaires.



Les journées de la persévérance scolaire se tiendront du 11 au 15 février prochain, un représentant fera une courte présentation lors de la prochaine rencontre du comité de parents.

**13. Date de la prochaine séance ordinaire du Comité de parents;**

La prochaine rencontre aura lieu le lundi 11 février à 19 h.

**14. Levée de la séance.**

L'ordre du jour étant écoulé, la levée il est proposé par Mongi Zitouni, représentant de l'école Mont-de-Lasalle, de lever l'assemblée à 21 :54

CP 2019-01-21-006

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

Patrick Martin  
Secrétaire exécutif

Sylvain Martel  
Président